

Avis adopté

Séance plénière du 24 janvier 2023

Cannabis : sortir du statu quo, vers une légalisation encadrée

Déclaration du groupe Entreprises

Superbe sujet, car c'est un sujet de société, qui dépasse tous les clivages et nous concerne, toutes et tous, dans notre vie personnelle ou dans notre environnement ; sujet qui a déjà fait l'objet de deux rapports parlementaires et d'une proposition de loi ; sujet auquel il est légitime que le CESE apporte sa contribution.

A cet égard, nous tenons à saluer les travaux effectués par les rapporteurs, le président, les membres de la commission temporaire et l'administration. En dépit de leur passion, ils ont été patients et attentifs aux préoccupations exprimées.

1- Le constat :

La réglementation actuelle, née de la superposition de textes normatifs, n'est pas satisfaisante, dans la mesure où le choix d'interdiction et de répression :

→ ignore des situations qui peuvent être très différentes

→ n'a pas permis d'enrayer une évolution qui atteint une partie de notre jeunesse et marque la vie de certains quartiers, dans des conditions peu enviables.

Notre situation, de ce point de vue, n'est pas isolée, car de nombreux pays sont confrontés aux mêmes interrogations et ont tenté des expérimentations diverses, dont les résultats sont en cours d'analyse.

2-La proposition :

Au-delà des mesures d'urgence et de la présentation d'un nouveau modèle, c'est une méthode qui est proposée, pour organiser un débat public et participatif. Cette suggestion répond pleinement à la vocation de notre Assemblée, qui s'est engagée à se saisir, dans ses travaux, de l'avis des citoyens.

Le Groupe Entreprises partage la conviction qu'il est nécessaire de permettre une participation large et une meilleure appropriation des enjeux de santé publique, sociaux, économiques et agricoles de ce sujet. Il partage aussi le constat d'urgence, pour améliorer la prévention et la protection des mineurs et le soutien aux familles.

3-La position de notre Groupe :

Le groupe Entreprises souhaite insister sur l'importance du choix qui nous est proposé et de la seule question importante, pour les conseillers aujourd'hui rassemblés :

→ la France doit-elle, ou non, se doter d'autres moyens pour accompagner, encadrer, prévenir ?

Le groupe Entreprises recommande à chacun de prendre part au vote, car ce sont des questions soulevées par les citoyens français qui attendent d'obtenir une réponse du CESE. Il laisse aux conseillers la liberté de voter, en leur conscience, en raison des choix politiques majeurs que les recommandations de ce projet impliquent.